



17 octobre 2016

Communiqué de presse

Politiques publiques de l'habitat et de l'hébergement en Pays de la Loire

*Poursuivre le développement de l'offre de logements sociaux, améliorer l'habitat privé
et accompagner les plus fragiles vers le logement*

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement s'est tenu, à Nantes, le 13 octobre 2016, sous la présidence de Sandrine Godfroid, secrétaire générale aux affaires régionales des Pays de la Loire, en présence des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : collectivités, professionnels, organismes, associations et représentants des usagers, et services de l'État concernés.

Ce comité a pour objet de coordonner les interventions de l'État, des collectivités, des opérateurs nationaux et des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux, l'amélioration de l'habitat privé et les questions liées à l'hébergement des plus fragiles.

Améliorer l'habitat privé

Les crédits dédiés à l'amélioration du parc privé sont en forte hausse. 60 000 propriétaires ligériens ont demandé à bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Ce crédit d'impôt a mobilisé 67 millions d'euros en 2015, ce qui permet d'engendrer 328 millions d'euros de travaux. Le prêt écologique à taux zéro (Eco-PTZ) est en hausse de 32 % sur un an. Ces deux mesures traduisent l'engagement de l'État dans la mise en œuvre de l'accord conclu durant la COP 21 et de la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte.

Concernant le programme « Habiter Mieux » porté par l'ANAH, la disponibilité des crédits est à un niveau particulièrement élevé. En 2016, plus de 51 millions d'euros sont mobilisés avec un objectif ambitieux de plus de 5 000 logements à rénover.

Des crédits sont disponibles pour aider encore plus de ménages modestes à rénover leurs logements. Les particuliers sont invités à consulter le site internet de l'ANAH ou à appeler le numéro vert 0 820 15 15.

Le programme « Habiter Mieux » sera reconduit en 2017.

Développer l'offre de logements sociaux

En 2016, plus de 13 millions d'euros d'aides directes de l'État (aides à la pierre de l'État) permettront de financer plus de 6 600 nouveaux logements sociaux, soit 28 % des logements mis en chantier.

L'État contribue à la construction de logements sociaux également par le biais de réductions et exonérations fiscales à hauteur de 154 millions d'euros. La caisse des dépôts et des consignations soutient cette production par des prêts bonifiés sur fonds d'épargne à hauteur de 576 millions d'euros pour 2015.

Les collectivités locales participent également financièrement à cette production avec 25 millions d'euros de subventions en 2015.

Accompagner les plus fragiles vers le logement

L'État, les collectivités territoriales, les associations sont mobilisés depuis l'automne 2015 pour accueillir des migrants en provenance de pays en conflit. Près de 1000 personnes ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement social spécifique pour les aider dans leurs démarches administratives et favoriser leur intégration.

Plus d'information sur :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.drjcs.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr